

M'SILA

Deux mois de prison ferme pour avoir publié des sujets du bac

Les tribunaux de M'sila et de Boussaâda ont condamné cinq femmes (universitaires et en classe de terminale) à deux mois de prison ferme et à une amende de 25 000 DA pour avoir diffusé des sujets des épreuves du baccalauréat (juin 2018), lors de leur déroulement, sur les réseaux sociaux, a-t-on appris hier de sources proches du dossier.

La brigade de lutte contre la cybercriminalité du groupement de la gendarmerie de M'sila est parvenue à authentifier les matières diffusées sur les réseaux sociaux et à identifier les personnes à l'origine de leur diffusion, qui ont été présentées en citation directe devant la justice, a précisé la même source. Notons que la semaine passée, une autre jeune femme a été condamnée à la même peine pour les mêmes chefs d'inculpation.

Chabane BOUARISSA